

Association « Convention des entreprises pour le climat »

Siège social : Impasse du Bonheur 63160 BILLOM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

AJC AUDIT

48 bis rue Jean de la Fontaine – 33 200 BORDEAUX – TÉLÉPHONE : +33 (0)5 47 29 74 65

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES GRANDE AQUITAINE

CAPITAL DE 7622 euros – SIRET 410 417 729 00036 – APE 6920Z

À l'Assemblée Générale de l'association Convention des entreprises pour le climat (CEC),

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Convention des entreprises pour le climat (CEC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues par l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination CROD et du compte d'emploi annuel des ressources CER sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2022-06 et ont été correctement appliquées, tels que décrits dans la « note sur Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER) » de l'annexe aux comptes annuels.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'évaluation des contributions volontaires en nature liées au bénévolat vous ont été présentées dans l'annexe des compte annuels de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 26 mai 2026,

La Commissaire aux Comptes

AJC AUDIT

Marie MALAVAL

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	20 000	20 000		20 000
Créances rattachées à des participations	50 000	50 000		
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 610		6 610	6 610
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	76 763	70 000	6 763	26 763
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 731		3 731	7 000
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	183 385		183 385	
Charges constatées d'avance	42 206		42 206	165 944
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 436 476		2 436 476	3 473 316
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 665 798		2 665 798	3 646 260
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 742 560	70 000	2 672 560	3 673 023

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 076 248	337 993
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	379 493	379 493
Excédent ou déficit de l'exercice	-278 690	738 255
Situation nette	1 177 052	1 455 742
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 177 052	1 455 742
Autres fonds propres		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		25 000
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 278	428 346
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 464	36 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 371	28 306
Produits constatés d'avance	1 196 396	1 699 377
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	1 495 508	2 217 281
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 672 560	3 673 023

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 938 499	1 685 462
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 707	270
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	93 539	18 389
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 333 086	422 474
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 445 330	5 273 894
Mécénats	231 841	131 145
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 441	25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	7 045 442	7 531 659
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	864	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	6 880 421	6 559 811
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	-8 471	14 393
Salaires	285 735	164 012
Cotisations sociales	109 979	56 064
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	77	20
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	7 268 604	6 794 300
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-223 162	737 360
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	15 259	
Autres intérêts et produits assimilés	1 675	959
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	16 934	959

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	70 000	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		3
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	70 000	3
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-53 066	956
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-276 228	738 315
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		60
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-60
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	2 462	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 062 377	7 532 618
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 341 067	6 794 363
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-278 690	738 255

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	119 235	78 593
Prestations en nature	147 088	156 700
Bénévolat	1 225 576	1 251 930
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 491 899	1 487 222
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	119 235	78 593
Prestations en nature	147 088	156 700
Personnel bénévole	1 225 576	1 251 930
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 491 899	1 487 222

Règles et méthodes comptables

Généralités

Objet social de l'Association : La présente Association a pour objet de contribuer à ce que le monde économique réussisse sa métamorphose écologique, le plus rapidement et le plus profondément possible, pour rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative.

- En faisant bouger les lignes au-delà des postures habituelles, via des effets dominos et des passages à l'échelle,
- En rassemblant celles et ceux qui sont convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la société, qu'elles ont donc une responsabilité historique vis-à-vis de la transition écologique, mais qu'aujourd'hui, elles fournissent des efforts bien trop timides par rapport à l'ampleur des enjeux,
- En s'appuyant sur les apprentissages du premier parcours, fondateur de la première « Convention Entreprises Climat » 2021-2022, organiser sa résonance et sa démultiplication afin de permettre la mise en place d'actions concrètes et d'aboutir à des résultats tangibles en matière de protection de l'environnement naturel,
- En proposant une CEC Academy pour favoriser ces apprentissages en direction des opérateurs des CEC territoriales et internationales (dites « CECx »),
- En développant une activité de plaidoyer politique en direction des pouvoirs publics, en France et à l'étranger, - En encourageant et en facilitant, chaque fois que cela est possible, la création de parcours de CEC territoriales et thématiques ou sectorielles en France et à l'étranger,
- En favorisant le développement et le fonctionnement de la CEC et l'écosystème de l'économie régénérative via la mise en place de partenariats en France et à l'international,
- En défendant l'intérêt collectif de ses membres au soutien de la mission de la CEC consistant à rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative avant 2030.

Pour atteindre ses objectifs, l'Association propose :

- D'organiser des parcours pédagogiques apprenant/agissant destinés aux dirigeants d'entreprise afin de leur faire prendre conscience de l'urgence environnementale (climat, biodiversité, pollution),
- D'organiser des manifestations exceptionnelles sous forme de forums, cycles de conférence, des stages, des colloques, des journées d'études, des congrès, et toutes autres manifestations,
- De publier des dossiers, rapports, études, bulletins d'information, revues et documents pédagogiques, etc,
- De rechercher la coopération et de développer des partenariats de toute nature avec les organismes de droit public ou privé susceptibles de l'aider à réaliser son objet statutaire ou ayant des buts similaires,
- En tant que de besoin, de créer une ou plusieurs filiales pour l'exercice de ses activités lucratives ainsi qu'un fonds de dotation dont le but sera de promouvoir ses activités d'intérêt général,
- De créer des établissements secondaires pour développer son projet statutaire dans les territoires,
- De développer un site internet dédié à l'information du public,
- De mettre en œuvre tous les moyens qu'elle considère comme appropriés pour mener à bien ses missions statutaires.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 672 560 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -278 690 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Son application n'a pas eu d'incidence significative sur la présentation des comptes ni sur le résultat de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

33 parcours CEC de dirigeants et de dirigeantes depuis la création dont 12 qui se sont terminés en 2025. En 2025, ont commencé

- Les parcours CEC Territoriales : Normandie V2, Bourgogne-Franche Comté V2, Grand-Est et Massif Central v2;
- Les parcours CEC Thématiques : Océan, Batimmo, dialogue social & Environnemental.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2025, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives remettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le dépôt en préfecture d'une déclaration préalable d'appel à la générosité publique a été effectué en date du 22 janvier 2026 valable pour la période allant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Les projections d'activités de l'Institut CEC, filiale à 100% de l'association, ne permettant pas d'assurer la recouvrabilité du compte courant consenti durant l'exercice, ni de justifier la valeur des titres à hauteur du coût historique, la valeur de la participation ainsi que la créance qui y est rattachée ont été dépréciées à 100% au 31/12/2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 0 euro.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 4962 jours soient 22,05 ETP.

L'ensemble du bénévolat est valorisé au salaire moyen CEC (brut + charges patronales) établi sur la base de la grille de salaires CEC de 4 631,26 €/ mois / ETP et qui correspond à un montant total pour l'exercice de 1 225 576 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Elle est redevable de l'impôt sur les intérêts perçus sur des comptes à termes arrivés à échéance durant l'exercice, au taux réduit de 24%, en application de l'article 219 bis du CGI.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, salariés de l'association, s'élève à 118 680 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	118 680	

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1^{er} du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère 1 dirigeant sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée à ces dirigeants au cours de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élève à 13 500 euros.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations	20 000			20 000
Créances rattachées à des participations		50 000		50 000
Autres titres immobilisés	153			153
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 610			6 610
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	26 763	50 000		76 763
TOTAL GÉNÉRAL	26 763	50 000		76 763

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	50 000				50 000	
TOTAL GÉNÉRAL	50 000				50 000	

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations		20 000		20 000
Créances rattachées à des participations		50 000		50 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		70 000		70 000
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL		70 000		70 000

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	50 000		50 000
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	6 610		6 610
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	3 731	3 731	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	183 385	183 385	
Charges constatées d'avance	42 206	42 206	
TOTAL	285 932	229 322	56 610
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	242 278	242 278		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	7 917	7 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 974	17 974		
Impôts sur les bénéfices	2 462	2 462		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 112	3 112		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	25 371	25 371		
Produits constatés d'avance	1 196 396	1 196 396		
TOTAL	1 495 508	1 495 508		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 542	187 997
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	13 271	9 674
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 631	
TOTAL	139 444	197 670

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	183 385	
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	5 001	
TOTAL	188 386	

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	1 196 396	1 699 377
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		1 196 396	1 699 377

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	42 206	165 944
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		42 206	165 944

Commentaires : néant

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	1 938 499	1 938 499	1 685 462	1 685 462
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	3 379 428	3 379 428	5 228 750	5 228 750
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	297 339	297 339	176 097	176 097
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	5 615 266	5 615 266	7 090 309	7 090 309
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	114 025		19 834	
TOTAL II	114 025		19 834	
Subventions et autres concours publics	III 1 333 086		422 474	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V			
TOTAL (I à V)	7 062 377	5 615 266	7 532 618	7 090 309
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	6 012 902	6 012 902	5 930 236	5 930 236
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	6 012 902	6 012 902	5 930 236	5 930 236
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	324 867	324 867	128 282	128 282
Frais de recherche d'autres ressources	221 672		137 020	
TOTAL II	546 539	324 867	265 302	128 282
Frais de fonctionnement	III 779 163	779 163	598 825	598 825
Dotations aux provisions et dépréciations	IV			
Impôt sur les bénéfices	V 2 462			
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI			
TOTAL (I à VI)	7 341 066	7 116 932	6 794 363	6 657 343
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-278 689	-1 501 666	738 255	432 967

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	1 225 576		1 251 930	
Prestations en nature	119 235		156 700	
Dons en nature	147 088		78 593	
TOTAL I	1 491 899		1 487 222	
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	1 491 899		1 487 222	
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	1 491 899		1 487 222	
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	1 491 899		1 487 222	
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III				
TOTAL (I + II + III)	1 491 899		1 487 222	

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2025	31/12/2024	Ressources par origine	31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	1 938 499	1 685 462
Actions réalisées par l'organisme	6 012 902	5 930 236	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	3 379 428	5 228 750
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	297 339	176 097
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	6 012 902	5 930 236			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	324 867	128 282			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	324 867	128 282			
Frais de fonctionnement III	779 163	598 825			
TOTAL EMPLOIS	7 116 932	6 657 343	TOTAL RESSOURCES I	5 615 266	7 090 309
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.		432 967	Déficit de la génér. du public de l'ex.	1 501 666	
TOTAL	7 116 932	7 090 309	TOTAL	7 116 932	7 090 309
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	432 967	-13 418
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-1 501 666	432 967
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-1 068 699	419 548

Contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	1 491 899	1 487 222	Bénévolat	1 225 576	1 251 930
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	119 235	156 700
TOTAL I	1 491 899	1 487 222	Dons en nature	147 088	78 593
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL	1 491 899	1 487 222	TOTAL	1 491 899	1 487 222

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Note sur Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

L'association CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT a décidé, depuis l'exercice 2023, de présenter volontairement un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources (CER).

Les règles de gestion et d'établissement de ces états sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER.

Cette note a pour objectif de présenter les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'association.

Définition des missions sociales (ou dépenses opérationnelles)

Conformément à ses statuts, l'Association a pour objet de contribuer à ce que le monde économique réussisse sa métamorphose écologique, le plus rapidement et le plus profondément possible, pour rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative.

- En faisant bouger les lignes au-delà des postures habituelles, via des effets dominos et des passages à l'échelle,
- En rassemblant celles et ceux qui sont convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la société, qu'elles ont donc une responsabilité historique vis-à-vis de la transition écologique, mais qu'aujourd'hui, elles fournissent des efforts bien trop timides par rapport à l'ampleur des enjeux,
- En s'appuyant sur les apprentissages du premier parcours, fondateur de la première « Convention Entreprises Climat » 2021-2022, organiser sa résonance et sa démultiplication afin de permettre la mise en place d'actions concrètes et d'aboutir à des résultats tangibles en matière de protection de l'environnement naturel,
- En développant une activité de plaidoyer politique en direction des pouvoirs publics, en France et à l'étranger,
- En encourageant et en facilitant, chaque fois que cela est possible, la création de parcours de CEC territoriales et thématiques ou sectorielles en France et à l'étranger,
- En favorisant le développement et le fonctionnement de la CEC via la création d'établissements secondaires et la mise en place de partenariats en France et à l'international,
- En défendant l'intérêt collectif de ses membres au soutien de la mission de la CEC consistant à rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative avant 2030.

Ressources liées à la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- Cotisations participants et alumni sans contrepartie,
- Dons participants et particuliers, et mécénats.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité du publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De financements de fondations privées et hors parcours,
- D'autres produits divers (facturations d'interventions, de conférences).

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- * Pour les missions sociales : coût des dépenses lié à la réalisation d'un parcours CEC (territorial et thématique), les dépenses CEC liées à la mission sociale "alumni" en territoires ainsi que les pôles des Communs associés à la réalisation directe de ces missions (Programme Experience Parcours, Activation Conversion Embarquement, Impacts)
- * Pour les frais de recherche de fonds : coût des opérations d'appel à la générosité et de recherche de fonds privés : pôle "FSP" pour les fonds relevant de la générosité du public et pôle "Communication & Résonnance" pour les fonds relevant de la générosité du public.
- * Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis des pôles "F&J", "Opération", "Dév", "RH" et les dépenses de gouvernance (Bureau, AG...).

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources ont été affectées de la façon suivante aux emplois :

Sont consommés en priorité les dons manuels, les subventions, les financements privés et le mécénat. Ces ressources permettent de financer en priorité les missions sociales puis les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement. Les autres produits non liés à la générosité du public permettent également de financer les missions sociales.

Les immobilisations

Pas d'immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public.

Note sur le compte d'emploi des ressources collectée auprès du public (suite)

**Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens	119 234				119 235
Prestations en nature	147 088				147 088
Personnel bénévole	1 225 576				1 225 576
TOTAL compte de résultat par origine et destination	1 491 899				1 491 899

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		1 039 797	155 789		137 500	1 333 086
Subventions d'investissement						
TOTAL		1 039 797	155 789		137 500	1 333 086

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	337 993		738 255		1 076 248
Report à nouveau	379 493				379 493
Excédent ou déficit de l'exercice	738 255	-738 255	-278 690		-278 690
Situation nette	1 455 742	-738 255	459 565		1 177 052
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	1 455 742	-738 255	459 565		1 177 052

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	18 000
Conseils et prestations de services	1 200
TOTAL	19 200

Commentaires : néant

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaires : néant

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant